

# PLAN DE SOUTIEN DU PAP À L'ÉCONOMIE DU PAYS



**MINISTÈRE  
DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DES TRANSPORTS  
TERRESTRES**





MINISTÈRE  
DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DES TRANSPORTS  
TERRESTRES



# OBJECTIFS PRINCIPAUX

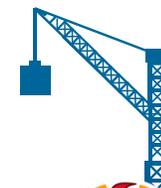
Des mesures de soutien du PAP aux entreprises de la zone portuaire

ÉVITER LA FAILLITE AUX  
ENTREPRISES  
INSTALLÉES SUR LE PORT

SOULAGER LA  
TRÉSORERIE DES  
ENTREPRISES

POUR LA  
SAUVEGARDE  
DES EMPLOIS

PRENDRE DES MESURES À  
COURT TERME POUR  
SAUVEGARDER L'EMPLOI À  
LONG TERME





MINISTÈRE  
DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DES TRANSPORTS  
TERRESTRES



# MESURES DE SOUTIEN

Contribution du Port proposée pour soutenir les entreprises de la zone portuaire



## EXONÉRATION DE FRAIS

D'Amarrage, Lamanage,  
Remorquage et Branchement  
eau sur 6 mois



## EXONÉRATION DES LOYERS

Hors charges d'électricité, d'eau  
et de déchets, sur 2 à 6 mois



## EXONÉRATION DES REDEVANCES D'ENCOMBREMENT

Exonération sur 6 mois

Les mesures proposées  
prennent effet  
à compter du 21 mars, date  
du début du confinement  
général obligatoire



## PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE GARDIENNAGE

Pendant 6 mois



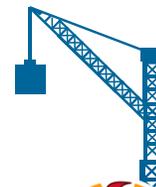
## MAINTIEN DU TARIF BASSE SAISON

Pour les voiliers des particuliers  
de la marina de Papeete  
pendant 6 mois



## EXONÉRATION DES REDEVANCES DE STATIONNEMENT

Exonération sur 4 mois





# IMPACT BUDGÉTAIRE

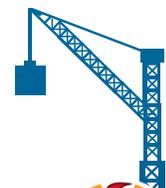
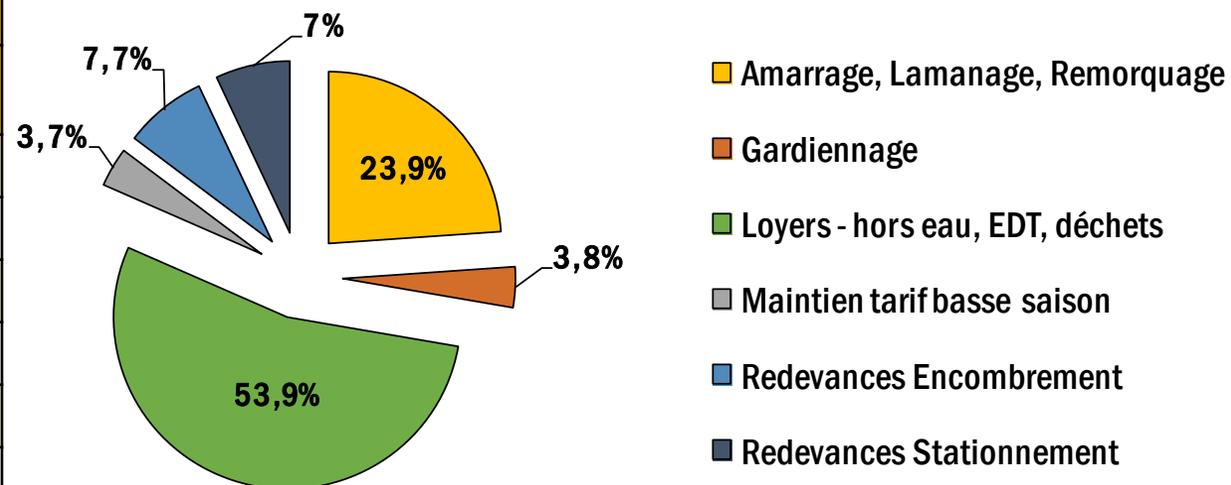
Du soutien du Port Autonome aux entreprises de la zone portuaire

## ÉVALUATION DU COÛT DES MESURES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES DE LA ZONE PORTUAIRE

Nature du soutien	Montant total du soutien
Amarrage, Lamanage, Remorquage	114 600 000
Gardiennage	18 300 000
Loyers - hors eau, EDT, déchets	258 200 000
Maintien tarif basse saison	17 700 000
Redevance Encombrement	37 100 000
Redevance Stationnement	33 400 000

**479 300 000**

### Évaluation du coût des mesures de soutien aux entreprises de la zone portuaire





# CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

## PLAN DE SOUTIEN DE L'ÉCONOMIE PORTUAIRE

- ✦ Le Port ne prendra pas en charge le loyer des services administratifs et établissements publics
- ✦ Certaines entreprises restent redevables des sommes qu'elles perçoivent pour le compte du Port (redevances passagers, redevances deux roues, redevance véhicules, etc.) ou des sommes qu'elles perçoivent pour le Pays par le biais du port (Taxe de développement de la croisière)
  - ▶ Ces montants n'ont aucune incidence sur les charges des entreprises et elles n'en seront pas exonérées
- ✦ À l'exception des frais de gardiennage, les facturations au titre de l'électricité, de l'eau et des déchets restent dues
  - ▶ Elles pourront, le cas échéant, faire l'objet d'un accord d'échelonnement
- ✦ Le bénéfice de ces mesures est accordé à **l'ensemble des entreprises** occupant le domaine portuaire sans conditions d'attribution





# IMPACT BUDGÉTAIRE

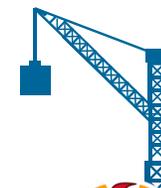
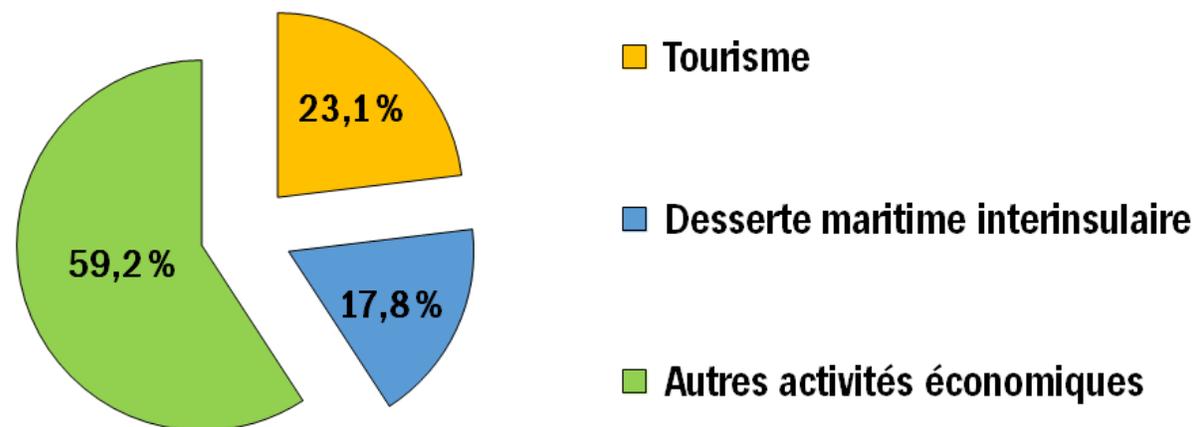
Répartition par domaine d'activité

## EVALUATION DU COÛT DES MESURES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES DE LA ZONE PORTUAIRE

Secteur d'activité	Montant total du soutien
Tourisme	110 600 000
Desserte maritime interinsulaire	85 100 000
Autres activités économiques	283 600 000

479 300 000

## Evaluation du coût des mesures de soutien aux entreprises de la zone portuaire





**MINISTRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DES TRANSPORTS  
TERRESTRES**



# MAURUURU

Merci de votre attention

